

Bienvenu au rapporteur spécial de l'ONU concernant le rapport sur le droit à la santé à propos de la catastrophe nucléaire de Fukushima
Et pétition pour appeler les autorités japonaises à accepter les recommandations de ce rapport

Lancement d'un appel groupé

Introduction

En novembre 2012, Anand Grover, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, est venu au Japon pour examiner l'état des droits humains après la catastrophe nucléaire de Fukushima. Le 27 mai dernier, Anand Grover en tant que rapporteur spécial de l'ONU a soumis ses conclusions à la Commission des droits de l'Homme à Genève dont un certain nombre de recommandations au gouvernement japonais. Son rapport contient de précieuses recommandations concrètes en égard au droit à la santé, dont des dispositions à prendre pour préserver la santé des personnes résidant dans les zones affectées par une haute exposition aux radiations qui s'avèrent supérieures à 1 mSv/ an et il suggère que les personnes déplacées ne retournent pas dans ces zones tant que les niveaux de radiation ne seront pas ramenés à 1 mSv/an.

Beaucoup de citoyens japonais ont fermement soutenu les recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU et une coalition de groupes de citoyens ont lancé cet appel afin que le gouvernement japonais mette en œuvre les recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU, Anand Grover.

Cet appel sera envoyé au Ministre des Affaires étrangères japonais et à d'autres ministres (dont celui de l'Agence pour la reconstruction, l'Autorité de réglementation nucléaire, le Ministre de l'Environnement, le Ministre de la Santé, du Travail et de la protection sociale, etc....) ainsi qu'au Rapporteur spécial de l'ONU, Anand Grover.

En même temps que cet appel est lancé par une série d'organisations japonaises figurant en bas de ce document, nous appelons aussi de nombreux individus et organisations du monde entier à y joindre leur voix pour soutenir le rapport du Rapporteur spécial de l'ONU et encourager le gouvernement japonais à travailler sincèrement à appliquer ses recommandations.

Merci pour votre attention

Date limite de l'envoi des signatures : le 24 juin 2013

Appel groupé :

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (1)

Nous appelons le gouvernement japonais à accepter les recommandations du Rapporteur spécial

Nous le prions d'assurer le droit à la santé des personnes affectées par la catastrophe nucléaire et de mener une politique fondamentalement nouvelle.

La catastrophe de Fukushima est en cours. Beaucoup de personnes, affectées par cette catastrophe, sont encore déplacées à cause de problèmes récurrents de santé dus à leur exposition aux radiations, et beaucoup de personnes évacuées continuent de souffrir, incapables de revenir chez elles ou de reconstruire leur vie communautaire car elles sont éloignées de chez elles.

Le gouvernement japonais a adopté comme critère l'exposition aux rayonnements de 20mSv/an pour sa politique d'évacuation. Pour cette raison, de nombreuses personnes affectées par la catastrophe sont considérées comme « déplacées volontaires », contraintes à la délocalisation sans aucune sorte de dédommagement. De plus, beaucoup d'autres personnes souhaitent fuir les zones de haute contamination mais ne peuvent le faire pour différentes raisons, ce qui les oblige à continuer à vivre dans des conditions extrêmement difficiles.

Actuellement des zones de moins de 20 mSv/an sont considérées comme des zones non évacuables. Par exemple, des parties du district de ville de Date comme la zone d'Oguni (2) qui avaient été signalées comme « zones spécifiques à évacuer » (ou des zones où le taux d'exposition annuel était supérieur à 20 mSv/an) ont soudainement perdu leur « label » de zone à évacuer en décembre 2012 sans qu'aucune explication ne soit fournie aux habitants et leurs possibilités de dédommagement ont été arrêtées trois mois plus tard. Ceux qui avaient été évacués de cette zone ont été contraints d'y revenir par une sorte de « siège par famine ». Ceci est relaté dans le rapport d'Anand Grover, Rapporteur spécial de l'ONU.

D'ailleurs, de nombreux résidents, experts et juristes ont pointé de très divers moyens dans la manière de procéder du gouvernement et spécifiquement à propos du dispositif élaboré par le département de gestion de la santé à Fukushima (3), en particulier que les objectifs du dispositif sont trop limités, les contenus inadéquats et les procédures problématiques pour que les citoyens accèdent à un enregistrement de leur situation médicale. Beaucoup de ces points sont abordés dans le rapport d'Anand Grover, le Rapporteur spécial de l'ONU.

De plus, même si la loi japonaise, en juin 2012 a édicté « un décret s'engageant à protéger les enfants et autres victimes après la catastrophe de TEPCO », sa mise en oeuvre détaillée et les mesures de protection ne sont pas encore précisées de même que cet engagement n'est pas encore rendu effectif comme le souligne Anand Grover dans son rapport (4).

Le rapport fourni par le Rapporteur spécial de l'ONU, Anand Grover, a été élaboré à partir du recueil de nombreux témoignages de personnes qui souffrent des conséquences de l'énergie nucléaire aussi bien que de beaucoup de ceux qui les soutiennent. Nous soutenons et accueillons avec gratitude ce rapport.

Nous appelons le gouvernement japonais à sincèrement tenir compte de ce rapport et de fondamentalement revoir sa politique concernant l'évacuation, les dédommages et les mesures protégeant la santé. En particulier, en conformité avec les recommandations d'Anand Grover, le Rapporteur spécial de l'ONU, nous demandons que tant que le taux de radiation sera supérieur à 1mSv/an, les résidants ne soient pas contraints de revenir dans les zones contaminées, que leur dédommagement soit prolongé et en tout dernier lieu, que le programme de gestion sanitaire soit étendu aux personnes résidant dans toutes les zones affectées par un taux de radiation supérieur à 1 mSv/an.

De plus, nous appelons le gouvernement à mettre rapidement en œuvre selon un plan précis « le décret protégeant les enfants et les autres victimes de la catastrophe de TEPCO », d'inclure comme bénéficiaires de ces mesures les personnes vivant dans des zones où les radiations sont supérieures à 1 mSv/an et de sincèrement écouter et de prendre en compte, dans ce processus, les personnes qui sont les plus affectées par la catastrophe nucléaire.

Enfin, nous appelons l'Etat à prendre ses responsabilités s'agissant de la santé à long terme des travailleurs directement engagés dans la centrale nucléaire pour maîtriser la catastrophe, dans leurs efforts de décontamination alors qu'ils étaient peu soucieux de leur exposition aux radiations.

Le 29 mai 2013
Tokyo Japon

De la part des participants au « Rassemblement d'urgence sur l'état des droits humains après la catastrophe nucléaire »

◆ Organisations ayant initié l'appel :

FoE Japan
Human Rights Now
Peace Boat
THE ILLUSTRATED Earth Child News
Citizens Against Fukushima Aging Nuclear Power Plants (Fukuro-no-Kai)
Citizen Conference to Promote Our Act
National Network of Parents to Protect Children from Radiation
PEACH: Peace and Environmental Advocacy for the Child

[1] Report of the Special Rapporteur on the right of everyone to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health, Anand Grover:
http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session23/A-HRC-23-41-Add3_en.pdf

[2] Around 55km from the Fukushima Daiichi Nuclear Power Plant

[3] Official information about the Fukushima Health Management Survey, provided by the Fukushima Medical University, is available in English online here:
<http://www.fmu.ac.jp/radiationhealth/survey/>

[4] An unofficial English translation of the Nuclear Disaster Victims' Support Act by the "Citizen Conference to Promote our act" is available online here:
<https://docs.google.com/file/d/0B2tR1I9RUQjAb083TzNyeFhuSG8/edit>

See also the Q&A created by FoE Japan and translated by JANIC:

<http://fukushimaontheglobe.com/the-earthquake-and-the-nuclear-accident/nuclear-disaster-victims-support-act/nuclear-disaster-victims-support-act-q-a>